

# ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes

## ADJOINTS ADMINISTRATIFS – CYCLE DE MOBILITÉ 2024-09

### DÉCISIONS POUR LES POSTES POURVUS

La date d'affectation de principe est le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.

Le service devra faire connaître le 19 juillet 2024, dernier délai, les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'accord tripartite signé par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agent(e).)

POSTES			CANDIDAT(E)S RETENU(E)S		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom du (de la) candidat(e)	Corps	Service d'origine
<b>DDT 01</b>					
	Instructeur(trice) en droit des sols	<b>0920010007</b>	DAUJAT Marion	AAAE	Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
<b>DIRMC 63</b>					
	Assistant(e) RH MT	<b>0939100483</b>	DESPLAUDES Pauline	AAAE	Fonction publique territoriale
<b>DREAL 69</b>					
	Assistant(e) affaires financières MAP_504	<b>16346C0504</b>	GARIBALDO Delphine	AAAE	Ministère de l'Agriculture
<b>DREAL 63</b>					
	Chargé(e) de prestations financières SG-324	<b>E000023023</b>	DELAITRE Sylvain	AAAE	Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus faute de candidat(e)s.

La présente décision sera publiée :  
- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>  
- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon, le 18 juin 2024

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes  
Le directeur régional délégué

Eric TANAYS